



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE CABINET DU MINISTRE M. VALLS

L'intersyndicale a été reçu par un conseiller du ministre d'Etat et la SGAR.

Sur l'alignement des droits le conseiller du ministre d'Etat nous rappelle que la loi permet la convergence en 2031, qu'en janvier 2026 le smic à Mayotte augmentera et que les syndicats seront invités à des groupes de travail organisés par le préfet sur ce thème.

Sur l'indexation, le conseiller du ministre d'Etat attire notre attention sur des rapports de la cour des comptes notamment sur le taux d'indexation des salaires à la Réunion qu'elle juge trop élevée.

La FSU Mayotte a insisté sur le fait que c'est au ministère de l'outremer de porter l'augmentation de l'indexation à Mayotte en interministériel au lieu de se cacher derrière cette excuse de la cour des comptes.

La FSU a rappelé qu'il ne fallait pas se concentrer uniquement sur les prix mais de prendre en compte les conditions de vie qui se dégradent d'année en année et qui justifierait l'augmentation de l'indexation.

Plus tard, dans la presse, le ministre d'Etat a été directement interrogé à deux reprises sur notre revendication. Il a indiqué qu'il la comprend et qu'il va appuyer le travail en interministériel.

Il est fort probable que le gouvernement Bayrou tombe après le 8 septembre. Nous avons tout de même une bonne base pour poursuivre le combat.

Fait à Mamoudzou, le 3 septembre 2025